

DELIBERATION N° 2005/03-08 - SALLE DES FETES MULTIFONCTION - PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur KIELISZEK, rapporteur, rappelle à l'assemblée qu'un appel d'offres a été lancé le 4 janvier 2005.

80 entreprises ont répondu et la Commission d'Appel d'Offres réunie le 23 mars 2005 a valablement délibéré en classant pour les 18 lots les entreprises mieux disantes.

Sur proposition de Monsieur le Maire, Personne Responsable du Marché, la Commission d'Appel d'Offres a attribué les marchés de travaux pour chacun des lots et pour le montant indiqué ci-dessous aux entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANT H.T.
1 – VRD ESPACES VERTS	EUROVIA	198 769 ,05 €
2 – GROS ŒUVRE	JEAN BERNARD	2 599 294,00 €
3 – SERRURERIE	JEAN ALBERT	31 514 ,00 €
4 – MENUISERIES INTERIEURES	ENTREPRISE WUCHER	85 447,51 €
5 – ASCENSEUR	FELLER LORRAINE ASCENSEURS	25 200,00 €
6 – PLATRERIE	ENTREPRISE JACQUET	136 418,78 €
7 – PLAFONDS HABILLAGES	SOREIP	149 267,20 €
8 – PEINTURES REV. MURAU	LAGARDE ET MEREGNANI	73 839,95 €
9 – SOLS SOUPLES	ROBEY	18 929,76 €
10 – CARRELAGE FAIENCE	MAISON DU CARRELAGE NASSO	65 549,79 €
11 – REVETEMENTS PARQUETS	MENUISERIE WUCHER	73 656,91 €
12 – GRADINS ESTRADE	JEZEY SEATING	164 959,00 €
13 – EQUIPEMENTS SPORTIFS	AIRES CONCEPT	14 780,35 €
14 – STORES RIDEAUX	LAMY	7 898,65 €
15 – ELECTRICITE	SODEL	267 335,00 €
16 – CHAUFFAGE VENTILATION	AMEC SPIE	559 700,00 €
17 – PLOMB. SANIT. EQUIP. CUIS.	TECHNAL	110 288,66 €
18 - SCENOGRAPHIE	SYSTEM SONS	325 828,00 €
	TOTAL	4 908 676,61 €

4) Lot 2 - Les variantes suivantes proposées par le candidat Jean BERNARD sont retenues à savoir :

Gros œuvre	Béton blond remplacé par béton banché gris	- 41 043 €
	Enduit et peinture	+12 840 €
Second œuvre	Remplacement couverture alu par couverture acier	- 3 480 €
	Remplacement isolant 100 mm par des isolants PSE	- 7 219 €
	Réduction épaisseur dallage 15 au lieu de 20	- 9 429 €
	Remplacement épaisseur panneaux de bardage bois	- 3 111 €
	Total second œuvre	- 23 239 €

soit au total une moins value de : **- 51 442 €**

Ce qui ramène le montant total H.T. des marchés à : 4 908 676,61 € - 51 442 € =

4 857 234,61 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide par 22 voix pour et 4 voix contre (groupe Ludres Autrement : M. LEFRANC, Mmes BERTRAND, THIRIET et M. NOEL) :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux et tous les documents s'y rapportant, avec les entreprises ci-dessus désignées.